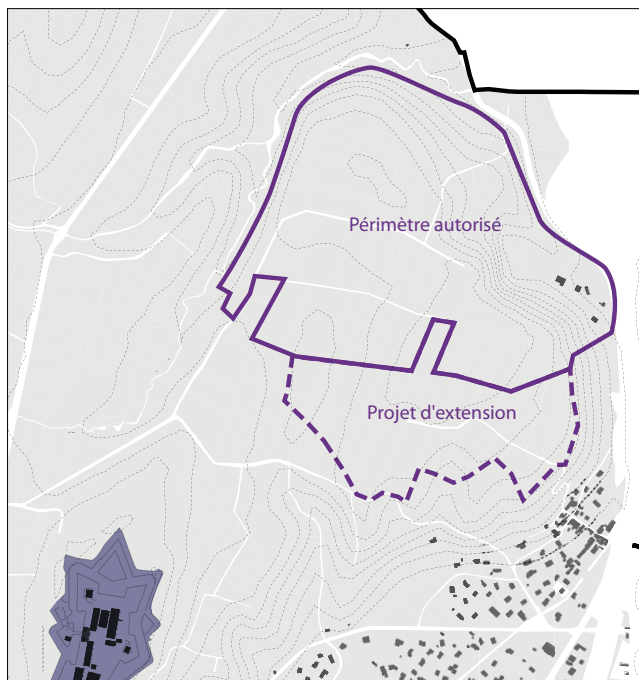


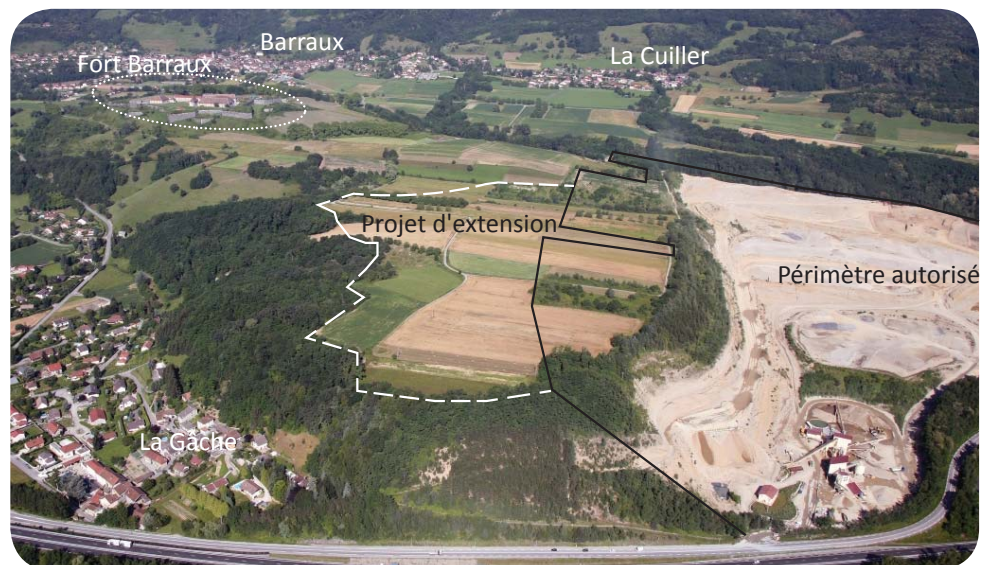


4/ OAP de la Carrière



1. Le site du projet d'extension : le plateau des Bruyères

- Un plateau agricole au relief peu marqué, majoritairement occupé par des cultures de céréales, de maïs et des prairies temporaires
- Quelques alignements arborés (noyers), arbres isolés et haies ponctuent le plateau
- Le plateau est bordé au nord par la forêt riveraine fraîche et humide du Furet et au sud par des boisements (chênaie-charmaie) sur le coteau de la Gâche



© M. Viret / ULM38 / 2010



© M. Viret / ULM38 / 2010

4/ OAP de la Carrière

1. Le site du projet d'extension : le plateau des Bruyères



Cadre et ambiance champêtre



Alignement de noyers



Vue vers Fort Barraux



Vers vers Belledonne

Enjeux paysagers

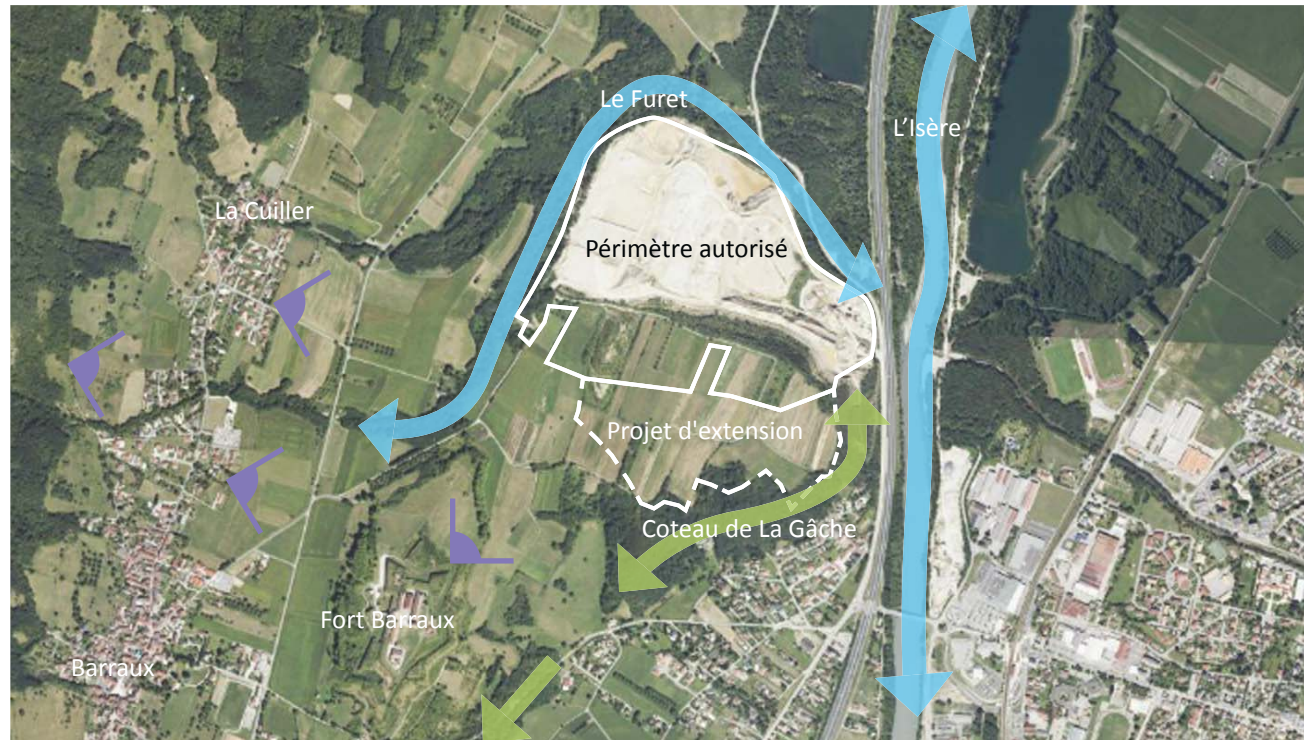
Le plateau des Bruyères offre :

- Un cadre et une ambiance champêtre : cultures et prairies, noyeraies, arbres isolés, chemins agricoles
- Une forte relation visuelle avec Fort Barraux, élément de patrimoine majeur de la commune
- Des vues remarquables sur l'ensemble du plateau (ondulations topographiques, motifs paysagers), vers les massifs environnants (Chartreuse, Belledonne, Bauges), vers la rive gauche de la vallée du Grésivaudan à l'est (effet balcon sur Poncharra et premières pentes de Belledonne), vers le village de Barraux à l'ouest
- Un espace de promenade

Enjeux écologiques

Le plateau des Bruyères présente :

- Une organisation agricole (prairies, cultures, vergers, structures arborées) favorable pour les oiseaux, les mammifères et les reptiles
- Des mares temporaires au nord-ouest de l'extension qui renforce l'attractivité du plateau pour la faune
- Des prairies permanentes riches en fleurs, de petites surfaces, à l'est de l'extension



Principale vue vers le site d'extension
 Continuité boisée du coteau de la Gâche
 Continuité terrestre et aquatique du Furet et de l'Isère



Depuis la Tour d'Avalon (Rive gauche de la vallée du Grésivaudan)

Sylvie VALLET, Urbaniste - Michèle PRAX, Urbaniste, Caroline GIORGETTI, Ingénieur Paysagiste - Evinerude, Environnement

1. Le site du projet d'extension (plateau des Bruyères) dans son contexte paysager et écologique

Enjeux paysagers

- Structure paysagère boisée du coteau de la Gâche qui cerne le plateau des Bruyères au sud et à l'est
- Continuité boisée (lisibilité paysagère) le long du Furet à l'ouest et au nord, et le long de l'Isère à l'est.
- Carrière actuelle perceptible depuis Pontcharra et la rive gauche de l'Isère surtout.
- Site d'extension perceptible depuis Fort Barraux, le coteau et les espaces bâtis de Barraux entre le village et La cuiller.

Enjeux écologiques

- Boisement le long du Furet au nord de la carrière : continuité terrestre et aquatique de l'Isère au premier contrefort de Chartreuse. Enjeu départemental pour les continuités de déplacement de la faune sauvage dans la vallée du Grésivaudan
- Présence d'un petit aménagement artificiel qui permet la reproduction de la salamandre tachetée (espèce protégée) au sud du site
- Présence d'un petit secteur de pelouse sèche patrimoniale utilisée ponctuelle par l'azuré du serpolet (papillon protégé) au sud
- Boisements de coteaux au sud de la zone d'extension.

2. Objectifs et orientations d'aménagement

2.1. Prendre en considération la globalité du site (carrière actuelle + projet d'extension) pour optimiser son intégration paysagère

- > Modelage de l'ensemble du site : lignes directrices, composition d'ensemble
- > Respect et confortement des corridors écologiques du Furet, de l'Isère et du versant boisé de la Gâche

2.2. Remettre en état le site pour permettre une activité agricole

- > Réaménager le site pour un usage agricole optimal au terme de l'exploitation : « pouvoir disposer de terres arables au terme du réaménagement pour des céréales à paille » (pentes mécanisables < 5 %, accès aux parcelles agricoles). Demande issue d'un atelier de concertation regroupant habitants, agriculteurs et chambre d'agriculture, associations, « Quel projet de remise en état de la carrière » du 13 septembre 2012, organisé dans le cadre des études de l'élaboration du PLU.

2.3. Remettre en état le site en intégrant les liaisons douces

- > Retrouver des usages de promenade équivalents à l'existant avant l'exploitation
- > Maintenir de cheminements doux reliant Barraux à La Gâche, via le site d'extension.



● ● ● Linéaire de chemins ou routes utilisé pour un usage de promenade sur le plateau des Bruyères avant exploitation



Depuis chemin rural n°9 de Barraux à Chambrisson



Depuis la rue de la Chaille, route communale



Depuis Fort Barraux

2. Objectifs et orientations d'aménagement

2.4. Réduire les incidences visuelles du projet (en cours d'exploitation et lors de la remise en état) depuis :

- > Fort Barraux,
- > Les habitations de Barraux
- > Le versant de Barraux

2.5. Retrouver une ambiance agricole et rurale, telle qu'elle existe aujourd'hui :

- > La remise en état agricole assurera l'ambiance agricole et rurale.
- > Des plantations d'alignements (noyers : motif paysager de Barraux) et de haies conforteront cette ambiance rurale, animeront les perceptions, agrémenteront les parcours, donneront une échelle « humaine » au paysage et participeront au réseau écologique local.

4/ OAP de la Carrière



2. Objectifs et orientations d'aménagement

2.6. Remettre en état le site en intégrant les enjeux écologiques :

- > Poursuivre le réaménagement écologique déjà engagé en lien avec le corridor écologique du Furet
- > Rendre attractif le réaménagement agricole pour la faune liée aux milieux agricoles (oiseaux, dont torcol fourmilier et pie-grièche écorcheur, reptiles, mammifères, insectes et amphibiens) : retrouver des alignements d'arbres et haies
- > Réaliser les travaux de décapage et de déboisement préférentiellement entre septembre et mi-novembre (période la moins impactante pour les espèces faunistiques recensées sur le site)



Réaménagement écologique - Mai 2013

Projet d'exploitation «provisoire» - Document de travail - Société Granulats Vicat

Plan de principe de réaménagement de la carrière de Barraux / Document de travail
Sites & Paysages - Octobre 2013



3. Principes paysagers d'aménagement et de remise en état de la carrière à respecter

3.1. Prendre en considération la globalité du site (carrière actuelle + projet d'extension) pour optimiser son intégration paysagère et intégrer les enjeux écologiques :

- > Plantations boisées en lien avec le corridor écologique du Furet
- > Réaménagement écologique en lien avec le corridor du Furet (plantations boisées, aménagement de mares : remise en état déjà réalisée et en cours)
- > Plantations boisées en lien avec les continuités écologiques du versant boisé de la gâche et de la ripisylve/forêt alluviale de l'Isère
- > Plantations boisées en lien avec le versant boisé de la gâche
- > Composition d'ensemble :
 - Respecter les courbes et lignes directrices du paysage dans le dessin des talus
 - Adoucir les lignes et pentes techniques du projet d'exploitation

Plan de principe de réaménagement de la carrière de Barraux / Document de travail
Sites & Paysages - Octobre 2013



3. Principes paysagers d'aménagement et de remise en état de la carrière à respecter

3.2. Remettre en état le site pour permettre
une activité agricole, retrouver des usages
de promenade ainsi qu'une ambiance
agricole et rurale

> Modelage de l'ensemble du site (hormis
secteur de remise en état écologique) avec
des pentes à 5 % (maximum) pour per-
mettre l'exploitation agricole

> Optimisation des talus d'exploitation de la
carrière pour restituer une emprise maximale
à l'agriculture : adoucissement des talus au
strict nécessaire (pentes à 3/2) pour per-
mettre une couverture boisée et leur intégration
paysagère

> Aménagement en lien avec le
parcellaire de :

- Pistes d'accès aux
parcelles agricoles
- Chemins de promenade et
déplacements doux

> Plantations de structures paysagères :
noyers en alignement (motif paysager de
Barraux) et haies champêtrées (lien avec
les enjeux écologiques : attractivité pour la
faune)

Plan de principe de réaménagement de la carrière de Barraux / Document de travail
Sites & Paysages - Octobre 2013



3. Principes paysagers d'aménagement et de remise en état de la carrière à respecter

3.3. Réduire les incidences visuelles depuis Fort Barraux, depuis les habitations et le versant de Barraux

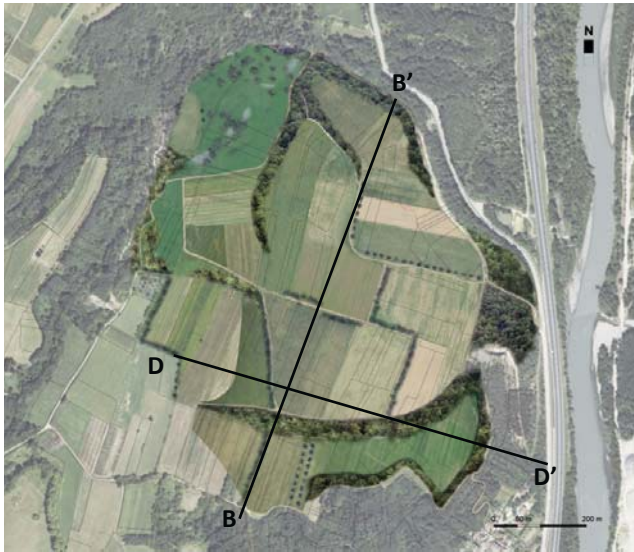
> Remblaiement de la partie Sud de l'exploitation pour recréer un plan de présentation du Fort (second plan de perception depuis le Fort) qui accompagne le regard et ne crée pas de rupture topographique avec l'existant

> Modelage des talus périphériques (dessin en courbes pour une meilleure insertion dans la topographie existante aux abords, pentes adoucies pouvant être boisées, et plantations

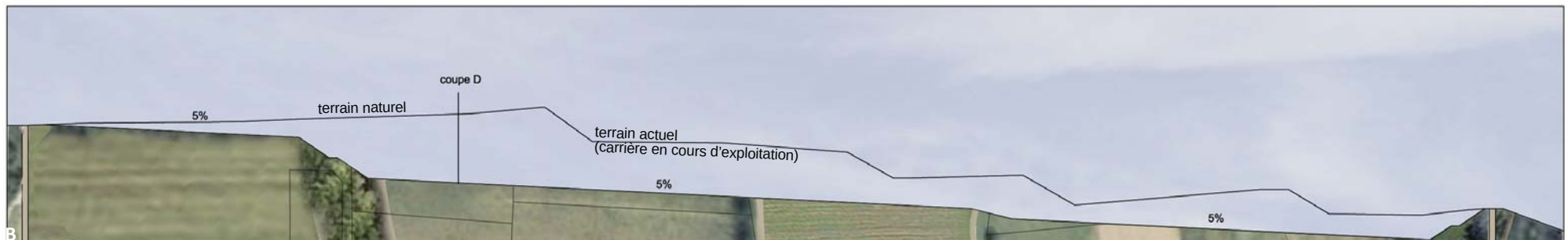
L'ensemble des plantations réalisées seront en lien avec le contexte environnant (espace agricole, versant boisé, ripisylve) et utiliseront une palette végétale indigène : des essences locales et non invasives). Une bande de 20m sera préservée de l'exploitation en partie sud de la carrière pour assurer la transition avec le talus boisé de la Gâche.

4/ OAP de la Carrière

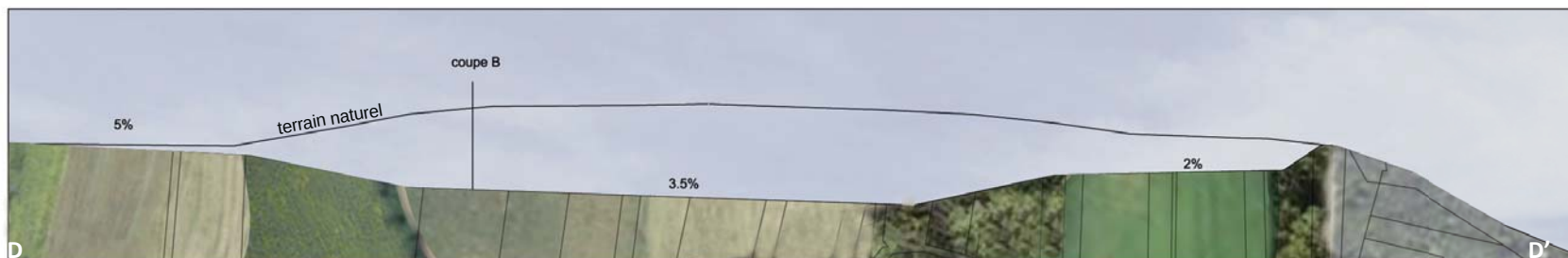
3. Principes paysagers d'aménagement et de remise en état de la carrière à respecter



Coupes de principe de réaménagement de la carrière de Barraux / Document de travail
Sites & Paysages - Octobre 2013



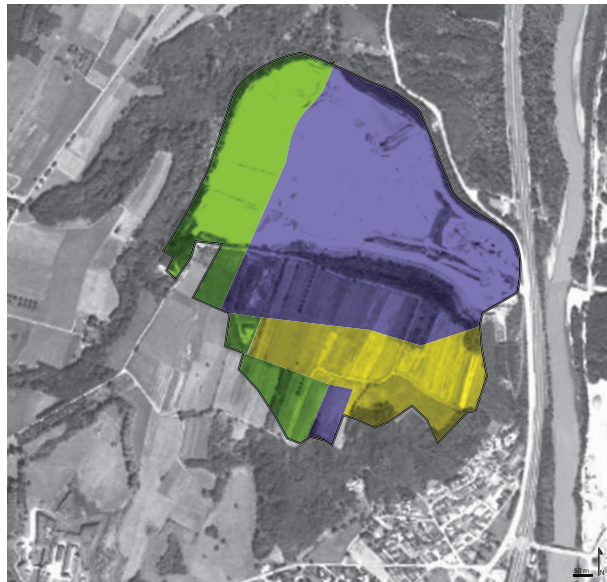
Coupe B



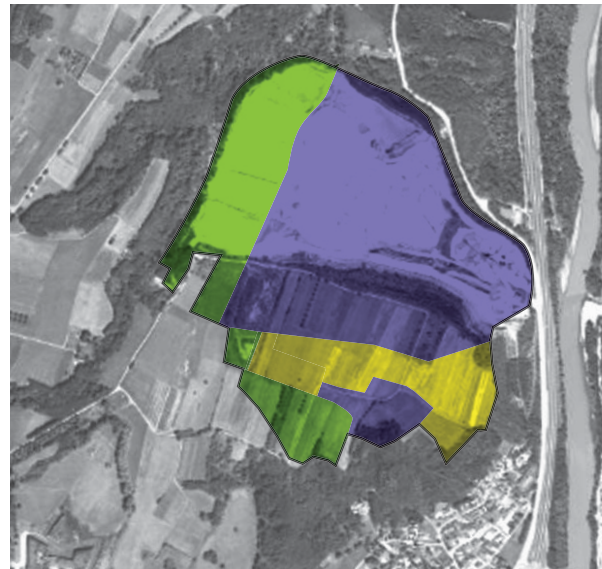
Coupe D

4/ OAP de la Carrière

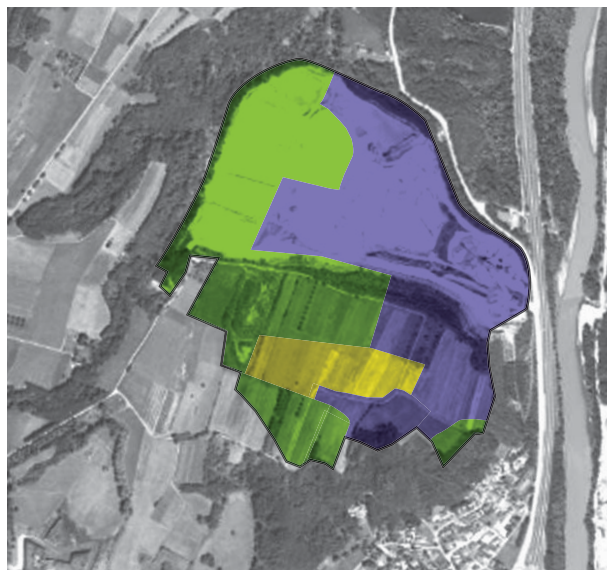
Illustration des différentes phases d'exploitation et de remise en état de la carrière



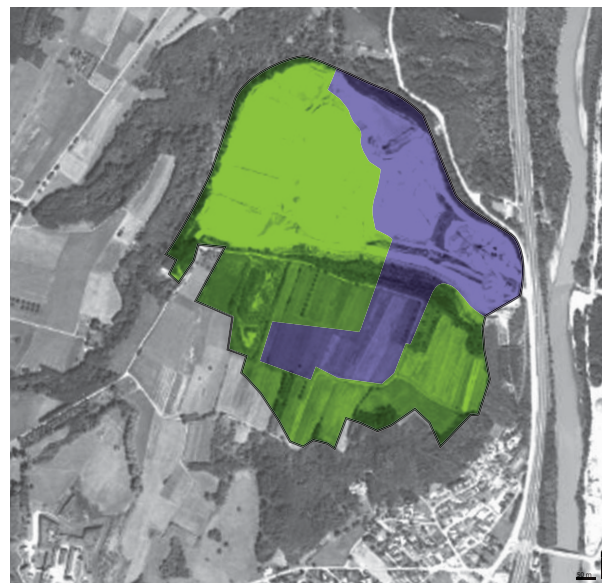
2020



2025



2030



2040

4. Phasage de l'exploitation

Remise en état de la carrière au fur et à mesure de l'exploitation.

Une remise en état « rapide » des terrains les plus proches du Fort Barraux sera réalisée afin de minimiser les impacts visuels depuis le Fort (cf. Illustration 2020 : au terme de 5 années d'exploitation, la majorité des terrains de premier plan seront remis en état et restitués à l'agriculture).

- Exploitation en cours
- Espace remis en état
- Espace agricole non encore exploité par la carrière



2050